

Lettre ouverte aux jeunes « anti CPE »

Vous avez raison : Le CPE allonge la période de précarité de la période d'essai, bien plus qu'un CDI, pour lequel la période d'essai est de un à six mois selon les emplois.

Vous avez raison : Quelques employeurs pourraient abuser du CPE. Effectivement, pour ceux là, vous seriez corvéables pendant deux ans. Ce sont aussi ceux qui ne vous embaucheraient pas en CDI.

Vous vous trompez de combat : Votre problème n'est pas la précarité allongée de la période d'essai, votre problème est triple :

- ✓ Vous allez devoir rembourser 1400 milliards d'euros, et probablement plus d'ici là, dès que vous commencerez à travailler.
- ✓ Vous allez devoir payer les retraites de ceux qui ont fait la majeure partie de cette dette et qui ont creusé le déficit budgétaire.
- ✓ Vous allez arriver dans une France dans laquelle restent quelques emplois et peu de travail. Tous les jours, de plus en plus de travail est exporté, vers des contrées dans lesquelles le droit du travail est plus souple que dans notre beau pays. C'est peut-être dégoûtant, mais vous n'y pouvez rien.

Cà va être dur, très dur. Vous allez payer des impôts monstrueux, et cotiser à fonds perdus pour les retraites. Si vous êtes malins, vous partirez là où il y a du travail, et vous constaterez rétrospectivement que la fameuse « précarité » est partout sauf là où il y a beaucoup de travail.

Vous voulez des assurances et des certitudes ? En voici quelques unes :

1. Vous allez mourir, un jour. La Vie est précaire. Le gouvernement n'y peut rien.
2. Personne, ni un gouvernement, ni une administration, ne peut obliger un employeur à embaucher.
3. **Tous** les plans d'incitation à la création d'emplois depuis 1975 ont fait les choux gras des indécis et ont coûté plus qu'ils ne rapportaient à la collectivité
4. Personne ne peut empêcher un employeur de délocaliser le travail.
5. Les Grandes Entreprises ont gagné 84 Milliards d'euros cette année, on en fait tout un plat, cela ne représente que 6% de la dette nationale. En plus 75% de leurs revenus sont faits à l'étranger, et en moyenne plus de 50% des emplois qu'elles génèrent sont à l'étranger.
6. Les employeurs, les patrons, comme l'on dit, sont de moins en moins nombreux (ce qui explique notamment qu'il y ait moins d'emplois, tout se tient !). Pour une raison simple : Imaginez vous devenir employeur ou patron ? Non bien sûr, parce qu'alors vous seriez d'accord avec l'introduction d'une plus grande flexibilité dans le droit du travail.
7. Si malgré tout vous devenez employeur dans quelques années, vous devrez mettre vos biens propres en garantie des engagements bancaires que vous devrez contracter pour les investissements nécessaires au fonctionnement de votre entreprise. Vous n'aurez droit à aucune protection sociale sur l'emploi, vous n'aurez pas droit au chômage, vous ne pourrez pas ajuster votre effectif si votre chiffre d'affaires baisse, vous devrez assurer totalement le règlement des salaires de vos collaborateurs, quoi qu'il se passe, vous devrez payer sans un minute de retard les charges sociales afférentes aux salaires (50% en moyenne), et si vous avez un collaborateur qui n'est pas à la hauteur des performances que vous attendez de lui, passé la période d'essai, vous ne pourrez pas vous en séparer, et si vous le faites vous serez lourdement condamné par les prud'hommes.
8. Plus le droit du travail est rigide, plus le nombre d'emplois est réduit. Imaginez que vous n'avez pas le droit de divorcer ou de mettre fin à un concubinage. Est-ce que vous vous marieriez ? Est-ce que vous choisiriez de vivre avec quelqu'un ?

9. On vous a fait croire que vous aviez droit à un emploi, c'est faux, vous n'avez droit qu'au chômage, à condition d'avoir « constitué » ce droit, et par conséquent trouvé un emploi.... Et l'avoir perdu
10. C'est vous qui serez la « France active » demain, et vous aurez alors à constituer l'économie du pays. Il vous faudra travailler, créer de la richesse, la partager équitablement, et « assurer l'avenir » de vos enfants.

J'aurais aimé ajouter une autre certitude, celle que vous ferez mieux que les générations qui vous ont précédé. Lorsque je vous vois défiler « comme en 39 », je me dis que c'est plutôt mal parti.

Alors vous pouvez continuer d'enquiquiner le gouvernement avec vos manifestations, faire le jeu de l'opposition, et le lit des journalistes qui ont enfin quelque chose de plus sexy à se mettre sous la dent que les sempiternelles querelles de clocher dans ce qui était le pays de Voltaire et qui est à présent celui d'Asterix.

Encore un effort et le CPE sautera, et, vous aurez gagné la bataille qui vous fera perdre la guerre économique, car elle est mondiale, pas Française.

Une consolation toutefois, vous pourrez toujours continuer de blâmer le gouvernement, véritable punching ball, l'opposition du moment sera toujours votre alliée, et vous pourrez avec mélancolie, regarder la télévision entre deux pointages à l'ANPE.

Pour terminer trois dernières certitudes :

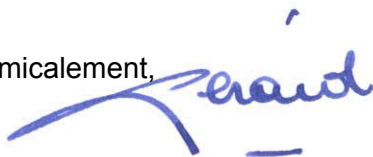
- Vous ne resterez pas jeunes, vous allez, dans le meilleur des cas, vieillir.
- Vous changerez d'avis sur la vie, la précarité, les cigales et les fourmis
- Les jeunes d'alors ne seront pas d'accord avec vous. Certaines choses ne changent pas :

« Je ne peux pas dormir par la faute de mon fils, qui porte les cheveux longs, ne veut rien apprendre, aime la vitesse et dont je suis obligé de boucler les fins de mois.... »

Aristophane, (445 – 386 av J.C) Les nuées

Vous allez manquer d'eau, dans peu de temps, vous verrez alors que le « problème » de la période d'essai allongée n'est pas le plus grave et surtout, pas le plus menaçant pour votre avenir.

Amicalement,



Gérard Carton
06 08 25 27 69